



*bulletin municipal - édition du 20 octobre 2017*



rédaction commission de l'information  
publication de la Mairie



**Dossier : haies et vergers**

**UNC : l'AG du sous-groupe**

**Ecole : l'art du recycl'art**

**L'actu des associations**



6



- 3 édito : le mot du Maire
- 4 Le mémo de Tout Aspach**  
4 horaires mairie, coordonnées
- 5 Tout Aspach en bonne santé**  
5 pharmacies de garde  
5 numéros d'urgence
- 6 Tout Aspach à la Mairie**  
6 comptes-rendus de séances  
8 travaux  
9 décès  
10 vente de bois
- 11 Tout Aspach est informé**  
11 enquête sur l'hirondelle de forêt  
13 maison des adolescents du Haut-Rhin

16



- 15 Tout Aspach fête**  
15 état civil  
15 calendrier des fêtes
- 16 Dossier : Haies et vergers**

- 22 Tout Aspach se passionne**  
22 astronomie : la durée du jour  
24 le discours de Mme FALCO

- 26 Tout Aspach se détend**

- 27 Tout Aspach s'associe**  
27 Donneurs de Sang, APL  
28 AGS, Pétanque  
29 Cercle Sainte Cécile, AS Aspach - Tagolsheim, Pompiers  
30 Conseil de Fabrique, Badminton  
31 ASCLA  
32 UNC  
33 Comité des Fêtes

27



- 34 Tout Aspach à l'école**
- 36 Tout Aspach en images**

photos de couverture

L'AG du sous groupe UNC  
médaillons : oeuvres du Recycl'Art (école)

5



22



34



Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de transmettre vos coordonnées (numéro de téléphone portable, email, adresse postale) pour recevoir les alertes SMS ciblées ou d'autres infos. Utilisez le formulaire en ligne ou sur papier libre.

la commission info

Bien chers concitoyens,

le mot du Maire



Depuis notre élection de mars 2014, vous êtes nombreux, jeunes et moins jeunes, et surtout chefs d'entreprise à nous avoir sollicité afin de trouver les moyens, essentiels, d'améliorer le débit internet d'Aspach. Nous avons ainsi obtenu que notre village soit classé « prioritaire » dans la grande campagne de déploiement de la fibre. Les travaux, menés par l'entreprise Rosace, commenceront en juillet 2018 et s'achèveront en 2019. Toutefois, pour pouvoir bénéficier du très haut débit, la commune va devoir supporter des frais qui s'élèveront à 175 Euros par prise. Et notre village en comptera 522. La communauté de communes Sundgau prendra 50% de ces frais en charge.

Puisque j'évoque l'intercommunalité, vous avez été informés par dépliant qu'en janvier 2018 le mode de collecte et donc de paiement (effectif en 2019) des ordures ménagères va changer. Cette redevance dite « incitative » va nous obliger à changer nos habitudes. Les sacs « jaunes » transparents continueront d'être collectés (avec les mêmes consignes de tris) mais uniquement tous les 15 jours. Chaque foyer sera équipé de deux bacs. Un bac de 80 litres, pour les déchets putrescibles, qui seront collectés toutes les semaines. Et un bac à puce, d'un volume en fonction de la composition du foyer, pour le reste de déchets. Ce bac pucé pourra être présenté tous les 15 jours afin d'être levé, et non pesé. Quel que soit son contenu, à chaque fois que vous le présenterez, la levée vous sera facturée. Au vu de ces changements significatifs de fonctionnement des collectes, nous nous tiendrons, mon équipe et moi-même, à disposition des Aspachois pour vous guider face à ces modifications.

Je profite de cette lettre pour apporter quelques précisions nécessaires en rapport avec l'éclairage public (compétence encore exercée pour le moment par la communauté de communes). Il faut savoir que si les ampoules défectueuses de certains candélabres ne sont pas remplacées immédiatement, c'est tout simplement dû au fait que le modèle « ballon fluo » ne se fabrique plus. Ainsi, lorsqu'il y a un défaut d'éclairage, il ne s'agit plus uniquement de changer les ampoules, mais tout le candélabre. Ce qui prend bien plus de temps.

Au sein de notre école, de nouveaux représentants de parents d'élèves ont été élus et je les félicite. Je tenais au passage à remercier la famille Reinstettel ainsi que tous les parents des nouveaux élèves de 6e qui ont œuvré durant plusieurs années au sein du conseil d'école. C'est un véritable dévouement que de s'engager ainsi pour le bien de tous les enfants de nos écoles. Merci !

Cette nouvelle année scolaire a vu le retour précipité à la semaine à 4 jours. Etant donné la parution tardive du décret, le suivre immédiatement sans se donner le temps de la réflexion aurait amené à un chamboulement ingérable : dans l'organisation du périscolaire (qui venait de mettre en place des activités le mercredi après-midi), des modifications de dernières minutes dans les emplois du temps des assistantes maternelles et nous aurait obligé à revoir les contrats de travail de nos ATSEM. Pour toutes ces raisons, le conseil municipal a jugé bon de se donner une année supplémentaire pour organiser cet éventuel changement, dans le calme et la sérénité.

C'est pourquoi nous allons proposer cette année la mise en place d'une commission composée de volontaires parmi les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les ATSEM, les assistantes maternelles, les élus, ainsi que des responsables du périscolaire. Elle aura pour but de proposer la meilleure organisation du temps scolaire pour nos enfants et ceci dans l'intérêt général.

Et puisqu'il est question de l'intérêt général, vous verrez très prochainement apparaître des zones sans tabac aux alentours de l'école. Nous avons ainsi décidé de suivre une campagne proposée par la Ligue contre le cancer et que nous soutenons. Il est évident que ce genre d'action n'a d'effet que si elle est respectée par tout le monde. D'avance je vous en remercie.

Pour terminer je vous invite à venir participer le mardi 28 novembre, à 20 heures à la mairie, à une présentation de notre réserve communale de sécurité civile. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et chacun pourra trouver une mission au sein de ce dispositif ô combien nécessaire en cas de nouveau coup dur dans notre commune.

A très bientôt !

Fabien Schoenig



place de l'Eglise  
68130 Aspach

## La Mairie

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 11h à 12h  
16h à 17h

Mardi 16h à 20h

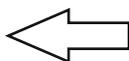
Jeudi 11h à 12h  
16h à 17h

### PERMANENCE DES ÉLUS

Mardi 19h à 20h  
Prendre rendez-vous par téléphone

### CONTACT

téléphone : 03 89 40 92 02  
messagerie électronique : [mairie.aspach@wanadoo.fr](mailto:mairie.aspach@wanadoo.fr)  
fax : 03 89 40 92 47



### SITE COMMUNAL

[parole-aspach.fr](http://parole-aspach.fr)

### PIÈCES D'IDENTITÉ

Tous les détails et prédemands sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

## Autres infos

Horaires  
d'hiver

### DÉCHETTERIE D'ALTKIRCH

Horaires d'ouverture du 1er octobre au 31 mars  
lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 16h  
mercredi, samedi : de 9h à 16h

Horaires  
d'été

Horaires d'ouverture du 1er avril au 30 septembre  
lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 18h  
mercredi, samedi : de 9h à 18h

Les badges peuvent être retirés dans les bureaux de la Communauté de Communes au quartier Plessier d'Altkirch, bâtiment 3, en présentant un justificatif de domicile. Une caution de cinq euros sera demandée.

### TRANSPORT SOLIDAIRE

Pour demander un transport, appelez le 06 04 48 45 85.

### RAPPEL

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la mairie à ces horaires, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone pour convenir d'un créneau qui vous arrange.

2017

Novembre

Décembre

Janv 2018

1	M	J
2	H	B
3	I	B
4	L	I
5	L	I
6	I	C
7	A	C
8	A	D
9	C	M
10	J	M
11	J	D
12	M	E
13	C	E
14	D	A
15	D	A
16	B	I
17	B	I
18	E	K
19	E	K
20	K	G
21	K	G
22	F	H
23	F	F
24	G	F
25	L	L
26	L	B
27	G	H
28	H	J
29	H	J
30	J	C
31		C

non disponible au moment de l'impression

sous réserve de changements de dernière minute



## Pharmacies de garde

En semaine (du lundi au samedi), les gardes vont de 19h à 22h ; les dimanches ou les jours fériés, de 9h à 22 heures.

Au-delà de 22h et uniquement pour les ordonnances urgentes, appeler la gendarmerie (17) qui préviendra le pharmacien de votre arrivée.



retrouvez les pharmacies de garde sur [pharma68.fr/gardes.php](http://pharma68.fr/gardes.php)

## Médecin de garde

Appeler le SAMU (15) qui est en charge de prendre contact avec le médecin de garde.

id	PHARMACIE	adresse	ville	téléphone
A	TURNANI	6 rue Jeanne d'Arc	ZILLISHEIM	03 89 06 19 77
B	DU SUNDGAU	5 place Xavier Jourdain	ALTKIRCH	03 89 40 90 08
C	MEUNIER	7 rue de Givet	ALTKIRCH	03 89 40 26 32
D	SAINT MORAND	1 rue Charles De Gaulle	ALTKIRCH	03 89 40 90 26
E	WEISENHORN	55 rue de Mulhouse	ILLFURTH	03 89 25 40 25
F	HIGY	42 rue de Belfort	DANNEMARIE	03 89 25 04 14
G	EICH	46 rue du Chemin de Fer	DURMENACH	03 89 25 81 12
H	VALLEE DE L'ILL	16 rue de Lattre de Tassigny	HIRSINGUE	03 89 40 50 11
I	DU CHÂTEAU	10 rue de la Première Armée	FERRETTE	03 89 40 40 57
J	RISTERUCCI	23 rue de Bâle	DANNEMARIE	03 89 25 09 10
K	DE LA LARGUE	6 rue du GMA	SEPPOIS-le-BAS	03 89 25 60 37
L	BITSCH	3 rue de Belfort	MONTREUX-VIEUX	03 89 25 24 65
M	DE LA PAIX	24 rue de la République	WALDIGHOFFEN	03 89 25 86 65

## Allô Urgences

Pompiers : 18  
 SAMU : 15  
 Gendarmerie : 17  
 Syndicat des eaux : 0810 463 463  
 EDF (service dépannage, n°Azur) : 0810 333 068  
 Urgence Sécurité Gaz 24h/24 : 0800 47 33 33  
 Communauté de communes (par ex. pour des problèmes de lampadaires) : 03 89 08 36 20  
 Brigade Verte : 03 89 74 84 04  
 Allô Escroquerie : 0 811 020 217  
 Allô Service Public : 39 39  
 Allô enfance maltraitée : 0800 05 41 41 ou 119  
 Samu Social - secours aux sans abris : 0800 306 306 ou 115  
 Centre anti-poison : 03 88 37 37 37  
 Violence conjugale : 39 39 (numéro de téléphone pour les victimes et les témoins de violences conjugales du lundi au samedi de 8h à 22h et de 10h à 20h les dimanches et jours fériés).



## Compte-rendu de séance du conseil municipal

SÉANCE DU 9 JUIN 2017

Le conseil municipal, convoqué le 30 mai 2017, s'est réuni en séance ordinaire en date du 09 juin 2017 à 20h00 dans la salle de séance de la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Françoise MAY, et Céline STEVANOVIC, adjoints, Angélique LIDY, Joël KLEIBER, Serge STIMPFLING, Florence LAVALT, Régine BADELET, Régis BRAND et Carlos RODRIGUEZ, conseillers municipaux.  
Absents excusés : Roland RICH, Arnaud STOESSEL, Isabelle REICHLIN et Anne MAERKY.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers. Il leur propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, ce qui est accepté par l'ensemble des conseillers présents.

### ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation des derniers PV.
3. Création de poste pour cet été.
4. Installation Mme Anne MAERKY.
5. Décision modificative.
6. Venue de Mme FALCO.
7. Compte-rendu des commissions communales.
8. Compte-rendu des commissions intercommunales.
9. Divers.

#### 1. Désignation du secrétaire de séance

Florence LAVALT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, assistée par Karen LAMBOLEZ.

#### 2. Approbation du dernier PV

Les procès-verbaux des séances des 03 mars et 04 avril 2017 n'appelant aucune observation, ils sont approuvés par l'unanimité des membres présents.

#### 3. Création de poste pour cet été

Accroissement temporaire période estivale :  
Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il faudrait recruter un adjoint technique. Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, il est possible de recruter temporairement un agent contractuel.  
Après délibération, l'unanimité des conseillers décide de créer un emploi d'adjoint technique à temps plein, en vue de l'accroissement temporaire d'activité généré durant la période estivale. Cet emploi pourra être occupé par plusieurs personnes consécutivement, le cas échéant.

Le poste est créé pour la période du 26 juin au 31 août 2017, et l'agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut 347, indice majoré 325.

Le Maire est chargé du recrutement.

#### 4. Installation de Mme Anne MAERKY

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Frédérique EBY a démissionné de son poste de conseillère municipale en date du 22 avril dernier.  
Dans les communes de plus de 1000 habitants, l'article L270 du code électoral stipule que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.  
Monsieur le Maire procède donc à l'installation de Madame Anne MAERKY au sein du conseil municipal, en remplacement de Madame Frédérique EBY.

#### 5. Décision modificative

Monsieur le Maire propose aux conseillers de voter les 2 décisions modificatives suivantes :

DM n°1 :

Compte	Crédit	Débit
775		900.-€
7788	900.-€	

DM n°2 :

Compte	Crédit	Débit
2041582	16 000.-€	
020		5 900.-€
2031		3 000.-€
2313		4 500.-€
2128		2 600.-€

Les conseillers à l'unanimité approuvent ces 2 décisions.

En ce qui concerne les travaux de remplacement des poteaux d'incendie qui seront imputés au compte 2041582, les conseillers décident de les amortir sur une année, les crédits nécessaires seront donc inscrits au budget primitif de 2018 et feront l'objet d'un mandat au compte 6811-042 et d'un titre au compte 28041582-040.

#### 6. Venue de Madame FALCO

Céline STEVANOVIC informe les conseillers que Madame Maryvonne FALCO, épouse d'Albert FALCO, parrain de l'école, vient passer quelques jours à ASPACH du 14 au 21 juin prochain. Elle sera logée à l'Auberge Sundgovienne et participera à plusieurs activités au sein de l'école.  
Après délibération, l'unanimité des conseillers décide de prendre en charge les frais d'hébergement, de restauration et

de transport de Madame FALCO durant son séjour, que ce soit en direct ou en remboursant Mme FALCO des frais qu'elle aura engagés (transport).

## 7. Compte-rendu des commissions communales

Commission sociale, sport et loisirs, scolaire et culturelle : Céline STEVANOVIC rappelle aux conseillers que Madame FALCO, qui n'est pas venue depuis 2013, vient rendre visite aux enfants de l'école dont son défunt mari était le parrain.

Elle inaugurerà la musée éphémère et participera à la kermesse organisée par l'école le vendredi 16 juin.

Elle sera hébergée à l'Auberge Sundgoviennne.

Durant son séjour elle sera prise en charge par différentes personnes (amis, élus) selon un planning prévisionnel.

Le samedi matin, les conseillers sont invités à emprunter le chemin des planètes en sa présence, avec comme guide Monsieur LUDWIG de l'ASCLA qui leur fera visiter l'observatoire. Ils seront ensuite conviés à un apéritif offert par la commune.

Mme STEVANOVIC informe ensuite les membres du conseil municipal que Monsieur SEMPROLI propose, dans le cadre de l'ASCLA, une initiation pétanque du 23 juin à fin septembre tous les vendredis soirs.

Mardi 27 juin prochain, une réunion est organisée à la mairie avec le club de foot et Arnaud STOESSEL. Points abordés :

- travaux du CLUB HOUSE qui va devenir LA MAISON DES ASSOCIATIONS d'ASPACH

- tournoi de FOOT d'août à venir

- Stade

- convention d'utilisation des Locaux

- divers

Tous les conseillers sont invités.

Mme STEVANOVIC fait ensuite savoir aux membres du conseil que Madame Evelyne MEISTER prendra sa retraite le 1er septembre prochain. Trois devis sont en cours auprès de sociétés de nettoyage.

Commission environnement, cadre de vie et santé publique : Françoise MAY informe le conseil municipal que deux nouvelles bornes de déjections canines seront installées, l'une au croisement rue des Bergers / rue des Jardins, l'autre en face de la mairie.

Le 30 septembre prochain aura lieu la manifestation *haies et vergers* en collaboration avec la Maison de la Nature du Sundgau et la Communauté de Communes Sundgau, dans le cadre du GERPLAN.

Le départ se fera à la mairie afin de se rendre dans la rue des Potiers, dans le verger de Monsieur Goetschy qui nous a donné son accord.

Elle fait ensuite savoir que dans le cadre du plan départemental canicule, un registre a été ouvert en mairie afin de recenser toutes les personnes vulnérables et isolées.

A notre demande, Monsieur PFLIEGER, agent de l'Office National des Milieux Aquatiques, est venu à ASPACH le 9 mai dernier afin de faire le tour des ruisseaux et nous conseiller quant à leur entretien. Il a constaté le défaut d'entretien (végétation envahissante, embacles) de la plupart des riverains.

Pour rappel, le riverain a la charge de l'entretien du ruisseau ou fossé pour moitié. Si l'on souhaite dessoucher, il faut obtenir une autorisation. Un courrier sera adressé aux riverains des ruisseaux afin de les sensibiliser et les informer de la ré-

octobre 2017

glementation à respecter.

Commission technique : Dominique STOESSEL fait l'état des lieux des travaux entrepris et restant à réaliser au Club House.

Commission de l'information : Dominique STOESSEL rappelle aux conseillers que le TOUT ASPACH est en cours de rédaction.

## 8. Compte-rendu des commissions intercommunales

Communauté de Communes Sundgau : Monsieur le Maire fait savoir aux conseillers qu'il a assisté à un séminaire qui s'est déroulé à Lucelle le 19 mai dernier.

La commission environnement s'est réunie, un recensement des vergers des communes de la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est en cours.

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 22 juin prochain.

Aucune commune ne paiera le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) cette année.

Le Maire a assisté hier au Bureau de la CCS. Les projets initiés se poursuivront encore cette année, des choix seront définis à partir de l'année prochaine. Les dépenses devront être harmonisées. En ce qui concerne les cours de natation, toutes les communes paieront le même tarif, et un maître-nageur en enseignement sera à disposition de toutes les écoles.

## 9. Divers

Monsieur le Maire informe les conseillers que le 3 septembre prochain l'assemblée générale du sous-groupe de l'UNC d'Altkirch se déroulera à ASPACH.

En voici le programme :

- 9h00 : assemblée générale en salle Ste Cécile
- 10h30 : Office religieux
- 11h30 : cérémonie au monument aux morts
- 12h00 : vin d'honneur offert par la commune
- 13h00 : repas de clôture à la salle polyvalente.

La liste des DIA et des autorisations d'urbanisme est présentée aux conseillers.

Le maire fait savoir aux membres du conseil municipal que les locataires du logement du presbytère le quitteront le 31 août prochain. Il sera donc remis en location.

Rythmes scolaires : un décret (à paraître) prévoit une possibilité de dérogation aux rythmes scolaires actuellement sur 9 demi-journées (avec le mercredi matin). Monsieur le Maire demande l'avis des Conseillers : la majorité est pour la semaine à 4 jours, 2 sont contre. Fabien SCHOENIG propose d'attendre un an, conscient que cette possibilité tardive par rapport au calendrier scolaire risque de désorganiser les services du périscolaire (qui compte 150 agents employés par la Communautés de communes) et poser des problèmes de garde des enfants le mercredi matin.

Benne à déchets verts : Serge STIMPFLING suggère de la placer vers le rond-point : il y aurait de la place et elle pourrait être partagée avec Heidwiller.

Sécurité routière : les traçages ont été partiellement repeints (dans les virages) en attente des résultats de l'étude de sécu-

rité. Le comptage a mis en évidence un passage moyen de 3000 véhicules par jour à Aspach, nettement moins qu'à Heidwiller par exemple. Il faut déplorer cependant de très nombreux "grands" excès de vitesse (à plus de 85 km/h) et donc envisager des rétrécissements aux entrées nord et sud. Le revêtement rue de la Forêt est très dégradé et nécessiterait un trottoir.

Ordures ménagères : la mise en place du système de ramassage lié à la "redevance incita-

tive" (paiement à la levée + part fixe) se fera à partir de janvier 2018. Cependant seul le fonctionnement du ramassage des ordures sera testé la première année (les usagers paieront à la taxe, comme actuellement). Le paiement en fonction du nombre de levées du bac ne sera effectif qu'à partir de janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

## Travaux récents

Céline STEVANOVIC fait le point sur quelques travaux récents :

### À L'ÉCOLE

- Mise en place d'ordinateurs à disposition de nos classes de maternelles
- Sécurisation : pose panneaux d'évacuation en cas d'incendie, mise à jour de l'affiche liée à l'évacuation des locaux

### DANS NOTRE VILLAGE

- Aménagement du mini carrefour d'accès à l'école A. FALCO
- Peinture des abords de l'ancien Monument aux Morts
- Carrefours rue des Bergers / rue des Jardins et rue Bellevue / route de



## Animation haies et vergers

Commission  
Environnement et  
Cadre de Vie

Le samedi 30 septembre dernier, Francis BOURGOIN, animateur de la Maison de la Nature du Sundgau, nous donnait rendez-vous avec le verger au naturel et les haies. Cette matinée, organisée par l'équipe municipale et financée par la Communauté de Communes Sundgau dans le cadre du GERPLAN, s'est déroulée en toute simplicité dans une ambiance conviviale.

Depuis la Mairie, nous avons gagné à pied les hauteurs d'ASPACH par la rue des Potiers pour nous installer jusqu'à midi dans un ancien verger dont les propriétaires nous ont généreusement autorisé l'accès. De fil en aiguille, M. BOURGOIN nous a mené de la lecture du paysage environnant à une observation en détail des différentes essences d'arbustes présents sur le site. Il traita de la richesse des échanges entre l'arbre et la haie, de la pollinisation, de la biodiversité et de l'action de l'Homme dans ce précieux et fragile équilibre que nous offre la Nature. De par son discours passionné, le public présent n'a pas vu le temps passer et déjà les dernières questions fusaient. Ce fut un agréable moment d'échanges, enrichi par la présence de quelques arboriculteurs passionnés qui ont permis une animation riche d'expériences. C'est autour d'un verre de jus de pomme « made in Altenach » que nous avons clos cette matinée sympathique et enrichissante.

Vous trouverez un compte-rendu détaillé de cette animation dans le dossier de ce numéro.

Françoise MAY



## Présence de la Gendarmerie aux abords de notre école

Mme Maurer, Directrice de l'école A. FALCO, a pris contact avec le Lieutenant Herbrecht de la gendarmerie d'Altkirch.

Dans les semaines à venir, la gendarmerie va venir patrouiller aux horaires d'entrée ou de sortie d'école afin de rappeler à tous les règles de sécurité, notamment vis-à-vis du transport des enfants dans les véhicules.

## Décès

29 juin Solange Françoise CHRISTEN, épouse FELLET

14 août Gaston ENDERLIN

01 septembre Marie Jeanne HUEBER, épouse BURKART

06 septembre Auguste Pierre RAPP  
Curé d'Aspach à partir de 1998 - il est arrivé à Altkirch en 1968 - et a fait valoir ses droits à la retraite en 2003. Mais il a continué à rendre service sur la communauté de paroisses et surtout auprès des malades à l'hôpital Saint Morand et la maison de retraite.

02 octobre Bernard Antoine ELLENBACH

Toutes nos condoléances  
aux familles en deuil.



## Vente de lots de perches à couper

Le samedi **4 novembre 2017**, six lots de perches à couper de la parcelle 8 (Litten) seront mis en vente à la mairie à 9 heures.

lot 1 : environ 15 stères  
lot 2 : environ 20 stères  
lot 3 : environ 25 stères  
lot 4 : environ 25 stères  
lot 5 : environ 15 stères  
lot 6 : environ 15 stères

voir ci-contre carte et détail

pour la localisation des lots



## Commande de bois de chauffage

GERRER Georges  
Maison Forestière  
Tél : 03 89 40 99 20 ou 06 82 61 24 77  
E-mail : georges.gerrer@onf.fr

5 rue des prés  
68130 CARSPACH

OBJET : Communication pour les habitants d'ASPACH

Inscription en MAIRIE des commandes de bois de chauffage ensterré bord de route provenant de la **parcelle 7** de la forêt d'ASPACH.

Les stères seront faits en bord de chemin.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter M. GERRER de l'ONF.

INSCRIPTION LIMITÉE À 20 STERES PAR FAMILLE

Cette année le choix se portera sur du HETRE : **46 €/stère**

Pour une bonne coordination du chantier d'exploitation par les bûcherons, il serait souhaitable d'avoir les réponses pour le 31 DECEMBRE 2017.



-----  
Talon réponse (à découper, photocopier ou télécharger sur le site communal) à remplir et à remettre en MAIRIE pour le 31 DECEMBRE 2017

COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE ENSTERRÉ

NOM ..... PRENOM.....

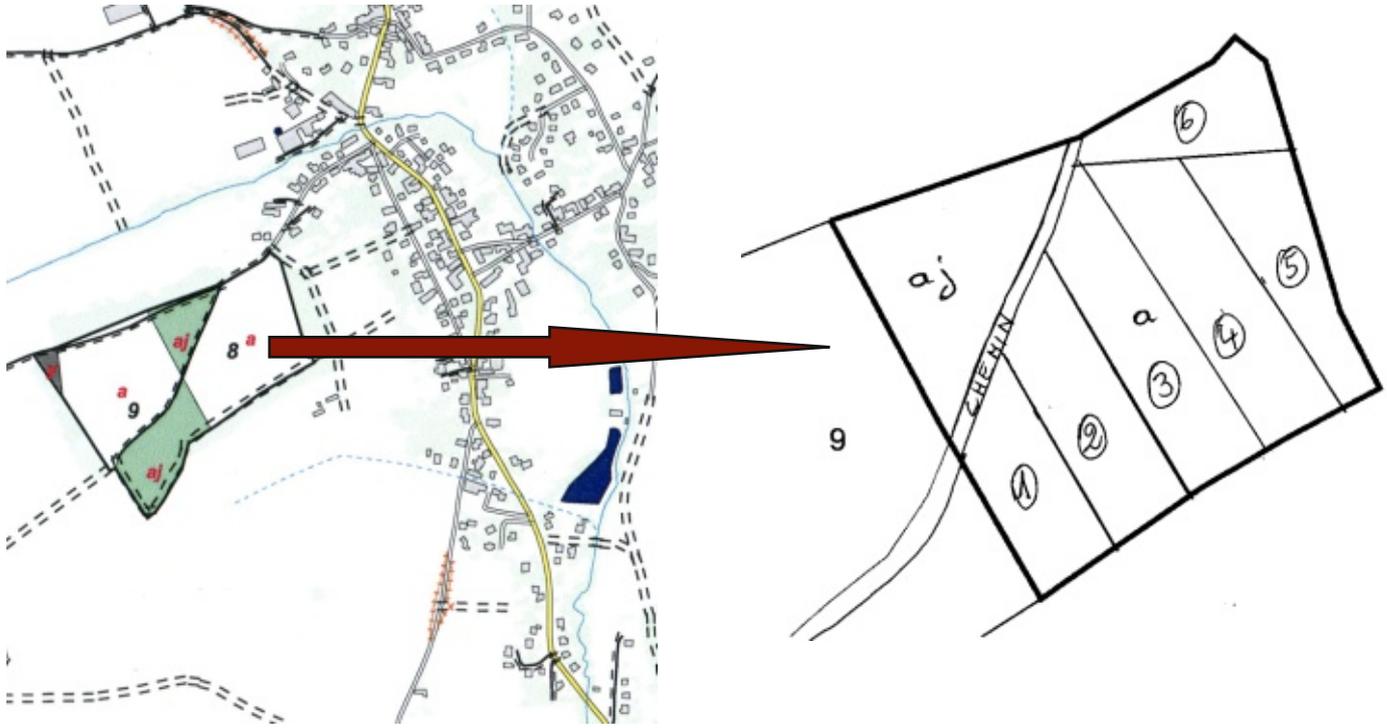
ADRESSE : .....

TELEPHONE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

COMMANDE : \_\_\_ stères de HETRE

fait à ASPACH le .....

Signature



## Enquête sur l'hirondelle de fenêtre

Comme en 2000, la ligue de la protection des oiseaux (L.P.O.) a organisé une enquête sur la présence de l'hirondelle de fenêtre dans les communes en Alsace entre le 15 juin et le 15 juillet 2017. Un recensement a donc été fait des nids occupés par cet oiseau.



Les résultats pour Aspach sont les suivants :

72 nids occupés, contre 115 en 2000.

La colonie la plus importante a été observée dans les granges de Fernand Lerdung , où 21 nids ont été occupés cette année ( 27 en 2000). Bravo monsieur Lerdung !

Il a été observé plusieurs nids artificiels, dont un seul était occupé.

Bon voyage à ces demoiselles, qui sont toutes prêtes à partir, pour parcourir jusqu'à 6000km. Elles seront de retour au mois d'avril de l'année prochaine.

Catherine Ludwig (membre LPO)

# INFO SANTÉ

## Moi(s) sans tabac

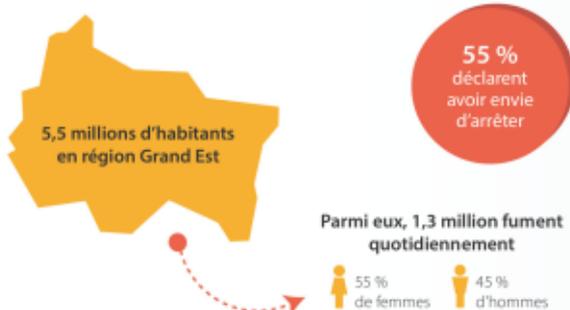
En novembre, on arrête ensemble !



### Le tabagisme en Grand Est

En France, le tabac continue à tuer chaque année 78 000 personnes et représente la première cause de mortalité évitable, sans compter les très nombreuses pathologies lourdes induites.

La région Grand Est compte la proportion de fumeurs quotidiens la plus importante en France métropolitaine : 31,3 % des 15-75 ans fument au moins une cigarette par jour.



30 % des jeunes âgés de 17 ans fument quotidiennement avec des disparités infrarégionales :

- 28 % sur le territoire alsacien,
- 31 % sur le territoire lorrain,
- et 32 % sur le territoire champardennais.

Entre 2010 et 2014, le tabagisme quotidien est passé de 29 % à 31 % en région Grand Est.

Données issues du baromètre santé 2014, Santé publique France

### Vous souhaitez arrêter de fumer ? Participez à Moi(s) sans tabac

Initié en 2016, Moi(s) sans tabac est un défi collectif qui vise à inciter et accompagner les fumeurs, via des actions de communication et de prévention, dans une démarche d'arrêt du tabac en 30 jours. Après 30 jours d'abstinence, la dépendance est bien moins forte et le fumeur a cinq fois plus de chance d'arrêter définitivement.

Le top départ de Moi(s) sans tabac est donné le 1<sup>er</sup> novembre, mais vous pouvez vous inscrire dès octobre sur :

 **tabac info service**  
le site + l'appli + le 39 89

Du lundi au samedi de 8h à 20h.

Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé et gratuit par un tabacologue, recevrez un kit d'aide à l'arrêt avec des conseils pour apprendre à vivre sans tabac (conseils diététiques, exercices respiratoires pour mieux gérer son stress...) et des messages réguliers d'encouragements.

Plus de 300 partenaires (collectivités, associations, entreprises privées et publiques...) se mobilisent en région pour soutenir les fumeurs(euses) qui se lanceront dans ce défi.

#### POUR PLUS D'INFORMATION :

Agence Régionale de Santé Grand Est  
[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)



### 3 fausses idées reçues sur le tabac

#### Idée reçue n°1 : Je suis un petit fumeur.

On croit que fumer 4 cigarettes par jour ne présente pas de risque. C'est faux ! 1 à 4 cigarettes par jour, c'est 3 fois plus de risques de mourir d'un infarctus.

Avec le tabac, il n'y a pas de consommation sans risques. Quelle que soit la quantité de tabac ou le type de cigarette que vous fumez, vous n'êtes jamais gagnant.

#### Idée reçue n°2 : Faire du sport nettoie mes poumons.

Quand on fait du sport, on évacue le stress, on est moins anxieux, on dort mieux. Le sport permet de diminuer les risques de maladies cardio-vasculaires, d'hypertension artérielle, de cancers, de diabète de type 2, d'ostéoporose.

Mais attention, ces bénéfices ne « compensent » pas les risques liés au tabagisme. Faire du sport oxygène les poumons, mais n'élimine pas les substances toxiques qui provoquent le cancer.

C'est seulement au bout d'un an d'arrêt du tabac que les symptômes pulmonaires diminuent (toux, expectorations, essoufflement, bronchite). Après 10 ans d'arrêt, le risque de cancer du poumon diminue de moitié. Et 15 ans après la dernière cigarette, votre espérance de vie redevient quasiment identique à celle d'une personne n'ayant jamais fumé.

#### Idée reçue n°3 : Penser que fumer quand on est jeune c'est moins grave.

Fumer provoque le cancer du poumon, même chez des personnes jeunes. On observe des cancers liés au tabagisme dès 35 ans, et le risque augmente avec l'âge.

Plus on arrête tôt, plus on réduit ces risques !

# Maison des Adolescents du Haut-Rhin

Nous avons le plaisir de vous communiquer ci-dessous le programme des prochains Cafés-INFOS organisés par la Maison des Adolescents du Haut-Rhin et ses partenaires pour le dernier trimestre 2017.

3 nouvelles dates et thématiques vous sont proposées :

\* **Jeudi 9 novembre** : Les Troubles du Spectre de l'Autisme chez l'adolescent et le jeune adulte : les enjeux de repérage et de l'accompagnement, Aurélie FRITSCH, Psychologue, Centre Ressource Autisme.

CFA Roosevelt, Lycée des métiers, 18 Rue de la Tour du Diable à Mulhouse de 14h à 17h

\* **Jeudi 23 novembre** : La dysphasie, un handicap invisible, Equipe Le Phare, Illzach

Lycée Roosevelt – 17 Boulevard du Président Roosevelt à Mulhouse de 14h à 17h

\* **Jeudi 14 décembre** : La demande d'asile : et après ? Dr Félicia HEIDENREICH-DUTRAY, Psychiatre, Praticien hospitalier, Equipe mobile psychiatrie et précarité, Colmar, CH Rouffach.

Lycée Roosevelt – 17 Boulevard du Président Roosevelt à Mulhouse de 14h à 17h

Vous trouverez ci-dessous quelques lignes sur chaque thématique abordée :

• Les Troubles du Spectre de l'Autisme chez l'adolescent et le jeune adulte : les enjeux de repérage et de l'accompagnement.

Les derniers chiffres font état d'un taux de prévalence autour de 1% de la population pour l'ensemble des Troubles du Spectre de l'Autisme. Le concept d'autisme a considérablement évolué ces dernières années et les TSA sont désormais envisagés sous l'angle du retentissement fonctionnel des particularités (approche du DSM V). La présentation visera à

détailler la diversité des tableaux cliniques, les particularités récurrentes ainsi que les principaux enjeux d'accompagnement.

• La dysphasie, un handicap invisible.

Ce thème permettra d'aborder les points suivants :

- Qu'est-ce que la dysphasie ? Quelles sont les conséquences de ce trouble ?

- Quels sont les acteurs de la prise en compte de ce trouble ?

- Quels aménagements et compensations faut-il mettre en œuvre pour permettre et faciliter l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes ?

• La demande d'asile : et après ?

Le nombre de demandes d'asile augmente ; seules 18 à 20% aboutissent. Le délai de l'organisme décisionnaire, l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) est très variable et va jusqu'à un an. Les enfants de moins de 16 ans ont l'obligation d'être scolarisés.

L'accompagnement implique différents aspects :

o Les antécédents psychologiques : traumatisme, viol, fuite, décès de proches...

o Leurs conséquences : syndrome post traumatique, dépression, deuil, anxiété...

o Un bilan médical : carences nutritionnelles, calendrier des vaccinations...

o Les spécificités culturelles : représentation de la maladie...

o La situation en France : promiscuité, instabilité du logement, pauvreté, racisme, rejet.

Pour toute demande d'inscription, merci de nous retourner par mail ou courrier le coupon-réponse ci-dessous.

Nous attirons également votre attention sur le fait que nous vous enverrons un mail pour confirmer votre inscription.

Cordialement et à bientôt.

Elisabeth KANMACHER

Maison des Adolescents du Haut-Rhin

tel : 03.89.32.01.15

fax : 03.89.43.85.81

e.kanmacher@mda68.fr

**COUPON-RÉPONSE DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

Nom : .....

Prénom : .....

Institution : .....

Fonction : .....

Adresse prof. : .....

N° de tél. : .....

E-mail : .....

Je souhaite participer au(x) Café-Info(s) ci-dessous :

Jeudi 12 Octobre : Conduites d'essai, conduites à risque : adolescence, limites et prises de risque, à partir de quand faut-il s'inquiéter ?

Jeudi 9 Novembre : Les Troubles du Spectre de l'Autisme chez l'adolescent et le jeune adulte : les enjeux du repérage et de l'accompagnement

Jeudi 23 Novembre : La dysphasie, un handicap invisible. Le repérer, identifier ses déclinaisons multiples et pourtant spécifiques à chaque personne pour mieux accompagner l'insertion socio-professionnelle des jeunes porteurs de « troubles du langage et des apprentissages »

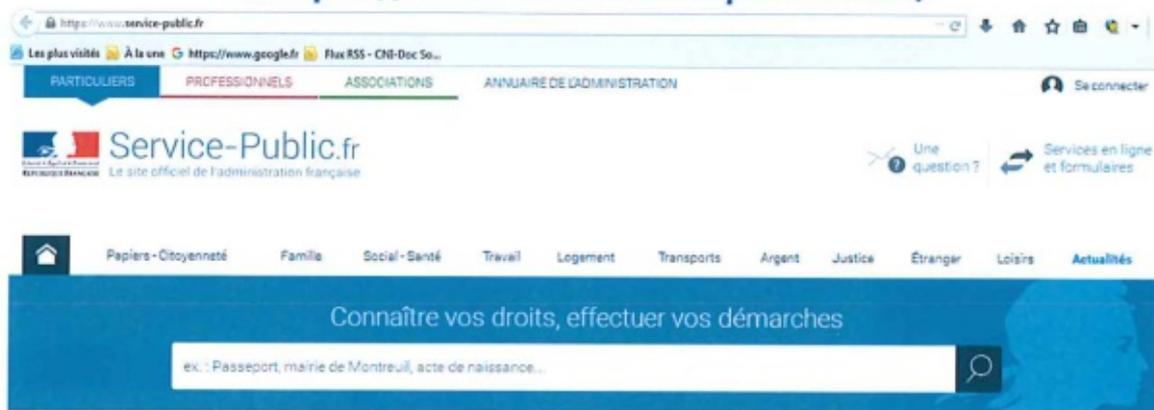
Jeudi 14 Décembre : La demande d'asile : et après ?



# STOP SITES INTERNET TROMPEURS

*Tout ce que je dois savoir pour ne pas me faire escroquer sur Internet à l'occasion d'une démarche administrative en ligne.*

Le site officiel de l'administration française est :  
<https://www.service-public.fr/>



Sont également officiels les sites terminant par  
**.gouv.fr :**

<https://www.timbre.justice.gouv.fr>

<https://passeport.ants.gouv.fr>

(liste non exhaustive)

LES SITES OFFICIELS COMMENCENT TOUS PAR  
HTTPS (s pour sécurisé)

TOUTES LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE SONT  
**GRATUITES**

CONTACT en cas de doute ou d'escroquerie avérée  
03.89.29.20.79

## Naissance

18 juillet 2017

Nohan Hervé René SCHRECK de Alexis SCHRECK et de Sébastianna SIRUGO



Félicitations aux heureux parents et bienvenue à ce nouvel Aspachois !

## Mariages

Le 07 juillet 2017

BARBOSA Raphaël et CRATERE Floriane

Le 15 juillet 2017

WENDLING Michaël Jean-Jacques Clément et PINEIRO Sandrine

Le 19 août 2017

DINOCOVIC Samuel Jean et PICO Gaëlle Marie Claire

Le 09 septembre 2017

LANGUILLE Laurent Henri Roland et NOEL Nathalie Christiane Renée



Nous vous présentons nos sincères félicitations !

## Le calendrier des fêtes



<b>OCTOBRE</b>	25	Repas d'automne, UNC
	28	Fête de la Saint Martin, CdF
<b>NOVEMBRE</b>	7	Réunion Club des Aînés
	11	Célébration armistice
	19	Repas carpes frites APL
	19	Randonnée ASCLA
	24	Don du sang
	26	Fête Sainte Cécile
<b>DECEMBRE</b>	5	Réunion Club des Aînés
	9-10	Marché de Noël, AGS

## Haies et vergers

### Le 30 septembre, une journée nature consacrée aux haies et vergers

A l'initiative de la commune qui, depuis le label 3 libellules, créé pour les habitants d'Aspach des événements propices à faire circuler des idées et des informations relatives à notre environnement naturel (le troc-plants annuel en fait partie, souvenez-vous), a émergé le souhait de connaître un peu mieux à la fois le rôle des haies et des vergers qui caractérisent (caractérisaient ?) notre paysage sundgauvien et également la manière de les conduire : comment choisir, planter, entretenir... que de questions ! Et d'abord pour quoi faire ?

Cette action, qui s'est glissée tout « naturellement » dans le cadre du GERPLAN, porté localement par la Communauté de Communes (et notamment par la Commission Environnement présidée par notre Maire), a trouvé à la Maison de la Nature un partenaire de choix pour répondre à toutes nos questions : Francis BOURGOIN.

Et c'est ainsi que par un beau matin (un peu venteux tout de même), nous nous sommes retrouvés devant la Mairie, Aspachois et visiteurs venus de diverses localités, avant de grimper le coteau au dessus de la rue des Potiers et nous retrouver devant une parcelle plantée d'arbres assez anciens et bordée de haies vives : notre cadre d'observation !

### Même mort, il porte la vie !

Les fruitiers présents semblaient assez costauds, quoique l'un d'entre eux semblait mort. Pourtant ce dernier restait un réservoir de vie : outre qu'un rejet nouveau nous indiquait un nouveau départ dans la vie, des petits trous nous révélaient la visite régulière du pic (lequel toque pour marquer son territoire à des kilomètres à la ronde et non pour déloger des insectes, le saviez-vous ?). Ensuite c'est bien sûr un merveilleux « hôtel à insectes » naturel, et surtout son bois mort est indispensable à la vie de certains insectes xylophages. Or chaque être vivant a un rôle dans la chaîne alimentaire, laquelle est rompue dès lors qu'il y a un « trou », c'est-à-dire une espèce en nombre insuffisant, voire disparue pour toujours, mettant en danger de survie les espèces qui la consomment, leur propre raréfaction menaçant à son tour d'autres espèces. Il y a donc une étroite interdépendance entre tous les êtres vivants, du plus petit, voire microscopique, au plus gros. Francis Bourgoin, plutôt que de « chaîne », préfère parler d'ailleurs de « maillage », car la réalité est très complexe,

comme un réseau de multiples chaînes alimentaires interdépendantes. Plus les milieux accueillant les espèces vivantes seront divers autour de notre potager ou autour de notre verger, plus ce maillage sera assuré : nous comprenons que les prédateurs adéquats pourront être présents pour réguler les populations d'insectes qui nous inquiètent.

### Un déséquilibre nécessaire

Il faut prendre conscience de cela pour comprendre que la moindre intervention de l'homme sur son verger peut avoir des conséquences en cascade, sur plusieurs années : si par exemple l'homme observe une multiplication de chenilles dans son jardin ou

son verger, du point de vue de la mésange (et d'autres passereaux) ce sera une excellente année ! Cette abondante nourriture lui permettra d'élever sans dommage 8 à 12 poussins, mais peut-être aussi de lancer une deuxième nichée dans la saison. L'année suivante, nous observerons de nombreuses mésanges autour de nos maisons, observation partagée par le faucon, qui

pourra également voir s'agrandir sa famille. On remarquera alors 2 ans ou 3 ans après les chenilles une augmentation de la population des faucons. Mais si d'aventure les jardiniers décident d'intervenir pour éradiquer les chenilles, c'est tout l'inverse qui va se produire...

Francis Bourgoin nous explique qu'il faut donc ce déséquilibre permanent, pour chaque chaîne alimentaire et qu'il est d'ailleurs particulièrement nécessaire pour tous les mondes « invisibles » : vers de terre, insectes... C'est notre méconnaissance du monde vivant qui nous pousse à commettre l'erreur d'utiliser des pesticides. L'homme en rupture avec le milieu naturel a recours aux artifices dans la recherche d'une solution immédiate. Notre guide nous recommande une sorte de « penser globalement » au lieu de se focaliser sur un papillon, une chenille ou un puceron. Une seule intervention humaine peut être la cause de l'effondrement de différentes populations. Bien entendu, cette logique n'est pas propre à la conduite d'un verger, elle vaut aussi pour le jardin de petits fruits, le potager.

### Sachez observer !

Chaque parcelle, chaque coin de parcelle est un milieu différent et agira sur l'arbre que nous voulons voir pousser et fructifier : à chaque lieu son microclimat (orientation, luminosité, cha-

C'est notre  
méconnaissance du  
monde vivant qui  
nous pousse à  
commettre l'erreur  
d'utiliser des  
pesticides.



Notre guide nous recommande une sorte de « penser globalement » au lieu de se focaliser sur un papillon, une chenille ou un puceron.

leur, humidité, vent) et sa nature de sol, ses oligoéléments... Un arbre qui penche, qui se vrille, nous signifie qu'il veut partir, ne se sent pas bien là où il est. Cela peut être simplement dû aussi à la présence d'une source, d'une faille. Un témoignage rapporté montre que déplacer l'arbre de un mètre peut suffire à lui offrir de bonnes conditions ! Nous en concluons que le rôle de l'observation est primordial. Il est d'ailleurs recommandé d'observer les effets des microclimats sur son terrain pendant au moins 4 saisons avant de choisir un emplacement.

Au verger comme dans la haie, il nous est nécessaire de développer tolérance et acceptation, ce qui somme toute agrandit l'esprit ! Francis Bourgoïn nous cite alors l'exemple des pucerons sur de jeunes pousses : faut-il intervenir ou pas ? L'expérience nous soufflera la réponse mais d'abord il faut se rendre compte réellement de la population de ces pucerons. Sous la piqûre de ces insectes, la feuille se recroqueville : il suffit donc d'estimer la quantité de pucerons sur une feuille puis la quantité de feuilles atteintes pour s'en faire une idée. Cependant avant d'intervenir, il faut avoir à l'esprit aussi que si on pulvérise, le puceron (pas si bête !) s'abrite sous la feuille comme nous le faisons avec un parapluie. Pas toujours sûr que ça vaille le coup...

Enfin pensons à ce que nous consommons : une pomme ordinaire reçoit en moyenne 30 à 40 traitements avant de finir dans notre gosier, le raisin battant tous les records. Tout en écoutant, je ne peux m'empêcher de penser à tous ces articles dans les médias sur les effets de plus en plus reconnus des perturbateurs endocriniens (troubles neurologiques, atteinte de l'ADN,...) qui me font craindre le pire pour l'avenir de nos sociétés. Pourquoi attendre pour décider de supprimer les pesticides ? Cet été, le Sénat a voté un amendement pour ramener l'interdiction aux particuliers d'utiliser des pesticides au 1er janvier 2019 au lieu de 2022 comme prévu initialement. Tant mieux ! Tout de même n'oublions pas qu'une intervention humaine, même avec des produits dits « bio », a toujours des conséquences...

## **Planter un nouvel arbre fruitier, mais quelles distances respecter ?**

Le petit carnet édité par la Communauté de Communes pour la commande groupée et que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres détaille utilement non seulement les étapes mais aussi les distances de plantation. Toujours pressés, nous faisons tous l'erreur de planter trop près (Francis Bourgoïn nous le confirme, mais je l'ai vécu aussi !) faute d'anticiper avec réalisme le développement futur de l'arbre et 15 ans plus tard, nous sommes malheureusement amenés à couper des arbres qui n'ont plus assez d'air et de lu-

mière, assombrissent la maison ou envahissent le voisin...

Alors emparez-vous de votre guide ! Celui-ci a fait le choix des hautes tiges, forme originelle de l'arbre qui permet aussi de retrouver des variétés anciennes, locales et donc plus adaptées à notre climat et notre terroir mais aussi gage d'une biodiversité qui reste le premier moyen de lutte contre les maladies. Francis Bourgoïn nous recommande de choisir pour commencer une variété autofertile, donc ne nécessitant pas un sujet mâle et un sujet femelle, comme la reinette. Ou en variété ornementale (très appréciée aussi des merles) un malus everest à la très longue floraison.

Mais tout le monde ne dispose pas d'un terrain assez vaste, et parfois c'est notre jardin qui accueille quelques fruitiers pour le plaisir infiniment renouvelé des récoltes. Dans ce cas sachez qu'il existe aussi les demi-tiges (tronc de 1m20 avant départ des charpentières), donc de développement plus réduit (c'est inscrit dans le système racinaire) ou plus petit encore : le basse-tige (jusqu'à 80 cm de tronc).

Il faut penser que l'arbre doit être un milieu ouvert : trop enfermé, l'humidité y stagnerait, source de champignons ou le rendant plus sensible au gel.

Un fruitier haute-tige vivra 50 ans, 80 ans, voire plus : c'est dire s'il faut se projeter dans l'avenir et imaginer sa croissance. On les appelle aussi arbres de plein vent. Car leur force, c'est leur développement, celui des branches répondant à celui des racines qui permettra de résister aux aléas climatiques. Bref comptez 100 m<sup>2</sup> pour un gros arbre. Le demi-tige verra ses branches charpentières démarrer à 1m20 jusqu'à 1m80 du sol, fera 6 à 8 m de haut et il faudra compter 3m50 de rayon. Tandis que vous pourrez élaguer le basse tige à 2m50 du sol. Dans tous les cas, un arbre fruitier c'est un porte-greffe auquel on a ajouté un système aérien (les branches).

Pour le choix des variétés (comme pour identifier une variété déjà présente), Francis Bourgoïn nous recommande vivement d'aller voir les associations d'arboriculteurs, notamment lors des manifestations, ou les producteurs locaux comme Ledermann-Mutschler dans le 67 ou Wadel-Winiger à Uberstrass, plus près de chez nous.

Monsieur Bourgoïn, originaire de Normandie, se souvient avoir vu les anciens greffer d'un banal geste avec le couteau tiré de la poche, le long du chemin : ils perpétuaient ainsi les variétés locales. Combien savent encore greffer ? Pourtant ce savoir-faire pourrait permettre de sauver des variétés anciennes, situées sur des parcelles condamnées à disparaître sous la pression de l'urbanisme. Avoir un maximum de variétés à disposition, c'est non seulement, disposer d'une palette de fruits aux goûts différents, mais aussi d'en



l'animateur de cette belle matinée, M. Francis BOURGOÏN

Au verger comme dans la haie, il nous est nécessaire de développer tolérance et acceptation.

avoir toute l'année, en jouant sur l'échelonnement des floraisons comme des récoltes (jusqu'à Noël pour la pomme la plus tardive, qui aurait donné naissance à la tradition du sapin de Noël), la durée de conservation. La tendance de certains fruitiers à l'alternance (production une année sur deux) ajoutée à des gels printaniers possibles comme nous avons pu le vérifier cette année confirme l'avantage de cette stratégie de diversification.

Bien sûr il vaut mieux choisir un arbre indemne de virus : la mondialisation nous en fournit malheureusement avec les arbres importés. D'où l'importance de bien choisir son fournisseur !

## Quels sont les besoins en eau à la plantation ?

Là encore, tout va dépendre de la situation : sur un terrain en pente, par effet du ruissellement des eaux de pluie, l'arbre planté en haut sera beaucoup plus au sec que celui planté dans le creux du terrain. On peut en tenir compte au moment du choix de la variété. A retenir : l'arbre doit être suffisamment arrosé pendant 3 ans avant de devenir autonome (le temps du tuteur). Ce qui est fatal au système racinaire, c'est l'air ! Première précaution avant de planter : ne jamais transporter l'arbre sur sa galerie, racines à l'air, et encore moins le laisser trainer des semaines avant de le planter...

Les pépiniéristes arrachent les arbres avec des machines, créant un vrai traumatisme pour les racines fragiles. C'est pourquoi il importe de les rafraîchir en faisant une petite coupe propre horizontale (comme expliqué dans votre petit guide de la CCS, page 4).

Puis on décaissera une large cuvette et on posera notre bébé arbre sur une petite butte de terre au fond du trou, en veillant à ce que les racines se déposent bien sur la terre, avant de recouvrir. L'arrosage va avoir pour but, non seulement d'hydrater l'arbre mais aussi de s'assurer que chaque racine est bien en contact étroit avec la terre. Attention : l'étendue des racines est vaste et elles occupent une large circonférence autour du tronc, puisqu'elles se développent proportionnellement à la ramure. Comprenez qu'il serait ridicule d'arroser juste au pied du tronc... Si on a pris soin de ménager une sorte de cuvette 1 m

autour de l'arbre, cela évitera bien sûr que l'eau s'en aille ailleurs. Il ne s'agit pas d'inonder non plus, ce qui aurait pour effet d'asphyxier les racines. On peut aussi laisser une zone sans herbe tout autour afin d'éviter

les blessures dues aux tondeuses et autres engins de fauchage et que ces herbes entrent en concurrence avec les toutes jeunes racines pour consommer eau et nutriments du sol.

Si l'on veut « couvrir » son petit arbre et lui apporter quelques gourmandises propices, comme au pied de nos tomates, nous pouvons apporter une décoction (attention pas du purin) d'ortie ou de consoude. Quoique l'urine diluée dans un arrosoir constitue le meilleur engrais azoté actuellement sur le marché (de la nature, bien sûr).

## Taille ou élagage ?

Beaucoup de gens – comme moi – utilisent abusivement le terme de taille ! En fait on parle de taille lors de la période de formation de la structure de la l'arbre, à la plantation et les premières années. Ensuite si vous intervenez pour réduire le volume de votre arbre devenu trop grand ou pour enlever des bois morts, c'est que vous faites de l'élagage ! Ceci posé, il reste que c'est la partie la plus délicate pour le novice.

D'abord quand tailler ou élaguer ? Pour les cerisiers ou pruniers, c'est dès l'été à partir de la récolte. Pour les fruits à pépins, il faut attendre le repos végétatif. Le pêcher, l'abricotier, le figuier, l'amandier restent des cas à part, car ce sont des sujets « importés » du sud.

Il faut là encore observer et noter ce qui se passe après la taille : c'est ainsi qu'on apprend ! Mais inutile de tailler 3 ans de suite : cela dépend des variétés. Généralement les fruits poussent sur le jeune bois, aux extrémités. Il faut donc équilibrer la taille pour avoir tout de même des fruits !

## Les outils

Bien sûr l'outil indispensable de l'arboriculteur, c'est le sécateur. Notre guide semble ne jamais se séparer du sien, bien à sa place dans son étui de cuir suspendu à la ceinture (une sécurité quand on tombe, justifie-t-il). Un bon sécateur peut se garder à vie – s'il est bien choisi et bien entretenu ! Et de fait le sien n'a pas une trace de rouille après 20 ans de loyaux services. Un sécateur doit être tenu en main avec aisance : il faut trouver la bonne taille, la bonne courbure des manches aussi. Une bonne marque comme Styl en propose dont toutes les pièces se remplacent, surtout les lames qui sont des pièces d'usure.

Francis Bourgoin nous ouvre alors sa boîte à outils : il recommande en effet d'avoir tout sous la main au lieu de perdre du temps à tout rassembler avant chaque opération. Le souci de la sécurité (ou l'expérience !) est passé par là : on y trouve en effet gant de cuir et trousse de secours. Indispensables aussi le pulvérisateur rempli de... liquide vaisselle, produit le plus efficace le plus souvent paraît-il, la brosse de type brosse à ongle et la brosse métallique, le chiffon, la pierre à affûter et la burette d'huile



sans oublier le sécateur à longs manches (il permet d'économiser des forces !), une petite serpette et la scie d'élagage. Enfin la bouteille d'alcool à 90° lui permet de désinfecter la lame, qu'il n'essuiera surtout pas avec le chiffon, afin de ne pas la contaminer à nouveau. En effet il faut savoir que le mycelium (qu'on appelle généralement champignon) est partout, même invisible à nos yeux, et de même qu'on ne soigne pas deux personnes avec la même compresse, on n'intervient pas sur un autre sujet sans avoir désinfecté soigneusement son outil.

## Le geste de la coupe

Il y a un sens pour tenir son sécateur au moment de couper : le sécateur étant constitué d'une lame mobile qui croise une partie fixe, la lame doit être placée contre le tronc (ou la grosse branche si on coupe un rameau secondaire). On coupera sur le renflement, signalé par des petites rides, à la base de la ramification. Il n'y a que le cerisier qui peut nécessiter de laisser un petit bout du rameau coupé, car il a tendance à sécher et se nécroser. On reviendra plus tard enlever le résidu sec pour ne pas atteindre la partie préservée. Il n'y a pas besoin de cicatrisant : cela se fait là encore naturellement, quoique certains préfèrent en mettre quand même lorsque la coupe dépasse la taille d'une pièce de 1 €.

## Du bois pendant 3 ans !

Eh oui, ne soyez pas trop pressés : on veut d'abord des arbres solides et donc la taille de formation va consister à faire avorter la fructification en coupant le jeune bois pendant les trois premières années au moins. Plus l'arbre doit être grand, plus il faut savoir attendre : jusqu'à huit ans pour un pommier haute tige. De plus, ne gardez que trois charpentières (branches principales), sinon la couronne de votre arbre sera beaucoup trop serrée ! Pensez que l'échelle et l'oiseau (d'autres disent le chapeau) doivent pouvoir passer à travers. A défaut vous risquez de récolter des fruits durs et petits...

Nous le constatons, c'est tout un art ! En tout cas notre hôte nous a redit plusieurs fois qu'on apprend toute sa vie... une fois qu'on connaît ces quelques règles de base et que l'on sait observer.

## Le rôle des haies

« Apprenez à regarder la nature et aimez le bazar, nous dit Monsieur Bourgoïn. Pas le

propre, le régulier... » - qui nécessite trop d'interventions – nuisibles, forcément, nous le savons maintenant. « Voyez la forêt : il n'y a pas de jardinier et elle fonctionne très bien ! » La haie a un lien étroit avec le verger (ou avec toute culture qu'elle côtoie). C'est comme une mini forêt ! C'est un formidable réservoir de vie pour les oiseaux et l'entomofaune : chaque insecte, comme chaque oiseau, loge à sa propre hauteur. Aucun ne s'envole à la verticale, mais chacun trouve un espace pour sa trajectoire. Il faut penser aux auxiliaires et aux prédateurs que nous ne voyons pas, comme les gendarmes (appelés aussi cherche-midi) cachés sous l'écorce côté sud. Comme l'arbre mort, véritable HLM à insectes, la haie remplace des tonnes d'insecticides en recélant les prédateurs qui vont réguler d'eux-mêmes les populations. Du reste, les insectes xylophages n'attaquent

« Apprenez à regarder la nature et aimez le bazar, nous dit Monsieur Bourgoïn. Voyez la forêt : il n'y a pas de jardinier et elle fonctionne très bien ! »

qu'un végétal malade, faible ou mort. La haie abrite également orvets, hérissons et autres petits mammifères utiles.

La haie a également un rôle de brise-vent. Mais à la différence d'une haie de tuyas impénétrables qui forme un mur sur lequel le vent bute et rebondit, accroissant son effet, la haie composée d'une grande variété d'espèces de différentes hau-

teurs et densités va ralentir le vent, protégeant du froid les cultures ainsi encadrées. Ce 30 septembre, jour de vent et situés en haut du coteau, nous avons particulièrement pu ressentir cet effet et nous mettre à l'abri. Ce rôle de la haie intéresse plus encore les vaches, moins stressées lorsqu'elles peuvent se mettre à l'abri du vent. La haie va également empêcher les coulées de boue qui à la fois ravinent, appauvrissent les terres agricoles et sont désastreuses pour les habitations situées en contrebas. Elle absorbe l'eau, la filtre. Faisant cela, la terre s'enrichit, permettant la multiplication des êtres vivants et notamment des vers de terre qui la drainent. Elle joue donc un véritable rôle de protection des sols.

Le mieux est de planter en quinconce, en associant le plus de variétés possible. Car la haie va également jouer un rôle dans la pollinisation, puisqu'elle fleurit, et donc fructifie aussi, pour le plus grand bonheur des insectes, oiseaux et papillons. Toujours ce fameux maillage, dont nous parlions plus tôt ! Il sera donc des plus intéressants en choisissant les espèces de prévoir des floraisons échelonnées afin que les insectes pollinisateurs trouvent de quoi se nourrir depuis les premiers rayons du soleil au printemps jusqu'à l'automne, quand les fleurs se raréfient.

La haie va également empêcher les coulées de boue qui à la fois ravinent, appauvrissent les terres agricoles et sont désastreuses pour les habitations situées en contrebas.



Ces floraisons ont aussi une vertu esthétique : on peut jouer sur les couleurs, le blanc du prunellier, le jaune du noisetier, le rose délicat de l'aubépine.

La haie est de surcroît un frein à la dispersion des pulvérisations chimiques, dont les molécules se dispersent sur des kilomètres (on retrouve aujourd'hui ici des molécules chimiques du Brésil, comme on retrouve des traces du plomb utilisé pendant l'antiquité dans les glacières du Pérou !).

## Quelles espèces planter dans une haie ?

Dans cette haie nous avons trouvé entre autres de la mûre, du troène (toxique pour nous mais adoré des oiseaux), de la viorne, du fusain d'Europe, appelé aussi bonnet de prêtre à cause de la forme de ses fruits roses et oranges ou bois carré dans le Doubs, du cornouiller, du lierre terrestre et du lierre grimpant (autre famille végétale et présent aussi au sol). Ce lierre joue un rôle très intéressant pour les insectes car il a une floraison inversée : fleurissant en ce moment à l'automne, il nourrit toutes les abeilles sauvages, pollinisatrices indispensables qui sortent encore par les belles journées de l'arrière saison. Puis en mars il offrira ses baies aux oiseaux affamés. Toujours vert, il est la plante hôte du papillon Argus bleu et de la coccinelle. Chaque insecte a sa plante hôte. Parmi les plantes les plus accueillantes et indispensables figure l'ortie : 32 espèces en dépendent, 12 s'en nourrissent ! Autrefois on la plantait dans les jardins car séchée, elle servait à nourrir les chèvres l'hiver qui s'en régalaient.

Pour planter une haie, le mieux est de planter des variétés sauvages et locales : ainsi vous n'aurez aucun soin à apporter et chaque plante

sera reconnue directement par les insectes et oiseaux. Il faut savoir que de nombreux cultivars ne sont pas utilisables par les insectes. Ainsi les fleurs doubles ne sont pas reconnues, présentent des difficultés d'accès et souvent n'ont même pas de nectar.

## Petite bibliographie et sitographie

Francis Bourgoïn nous a gracieusement fait profiter de sa documentation. Vous pourrez retrouver notamment, sous forme de brève fiche conseil, des listes de variétés en fonction de la taille, ou des associations recommandées, sur le site de LPO Alsace. Un autre document, plus complet, est l'ouvrage « Des haies pour demain » de Christiane Percsy édité par la Région Wallonne, et peut être trouvé sur internet également.

Quelques livres sont devenus ses incontournables aussi et peuvent vous inspirer utilement :

- Les soins naturels aux arbres, de Eric Petiot, aux éditions du Terran (10 €)
- Je prépare mes potions pour le jardin, aux éditions Terre Vivante
- promhaies.net
- haies-vives-alsace.org
- guide de 96 pages « Plantons local » téléchargeable sur [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu)
- « Les plantes au secours des plantes » de Bernard Bertrand aux éditions du Terran

A vos pioches et sécateurs, prêts, partez !

(Source : notes prises par Florence Lavault lors de la journée du 30 septembre 2017, animée par Francis BOURGOIN, de la Maison de la Nature du Sundgau)





## Le jour dure 24 heures, mais est-ce bien sûr ?

Les journées ont-elles toujours duré 24 heures ?



Les « Rugosa » sont des coraux aujourd'hui disparus de la surface de la terre, mais très abondants dans les mers d'il y a 400 millions d'années. Leur croissance suivait le rythme de la lumière du jour, un anneau ou un sillon apparaissant chaque jour. Et en fonction de la durée du jour, ce sillon était plus ou moins épais : un jour long créait un sillon épais, un jour court un sillon fin. Ces sillons qui se succédaient sur ces coraux étaient donc fins durant l'hiver, épais durant l'été.

De nos jours, il existe encore des espèces de coraux présentant cette caractéristique de croissance. En analysant ces coraux d'aujourd'hui, les chercheurs arrivent à compter 365 jours, soit le nombre de jours d'une année actuelle.

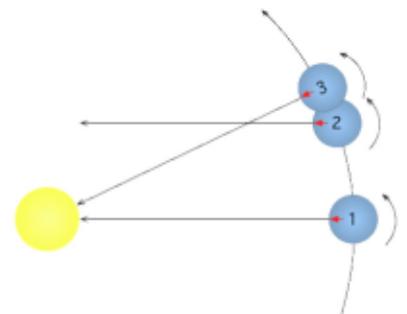
En faisant ce même travail sur des coraux d'il y a 400 millions d'années, les chercheurs ne trouvent plus 365 sillons pour une période d'un an, mais 410 sillons. Cela signifie qu'à ces époques, l'année comptait 410 jours. Le temps de révolution de la terre autour du soleil n'a guère changé. La seule explication possible de ce phénomène, est que la terre tournait plus vite sur elle-même il y a 400 millions d'années qu'aujourd'hui. La durée d'un jour était alors de 21h30, aujourd'hui elle est de 24 heures.

La vitesse de rotation de la terre sur elle-même diminue donc avec le temps, et dans le passé lointain, ce ralentissement était beaucoup plus fort qu'aujourd'hui : il est estimé à deux millisecondes par siècle actuellement. Chaque journée d'une personne centenaire, née en 1917, est plus longue aujourd'hui qu'il y a cent ans de deux millisecondes.

Date	Période géologique	Nombre de jours par an	Durée du jour
Présent	Actuelle	365	24 heures
- 100 millions d'années	Jurassique	380	23 heures
- 400 millions d'années	Silurien	410	21,5 heures
- 1200 millions d'années	Sténien	493,2	17,7 heures
- 2500 millions d'années	Archéen	714	12,3 heures
- 4500 millions d'années (âge de la Terre)	Hadéen	1434	6,1 heures

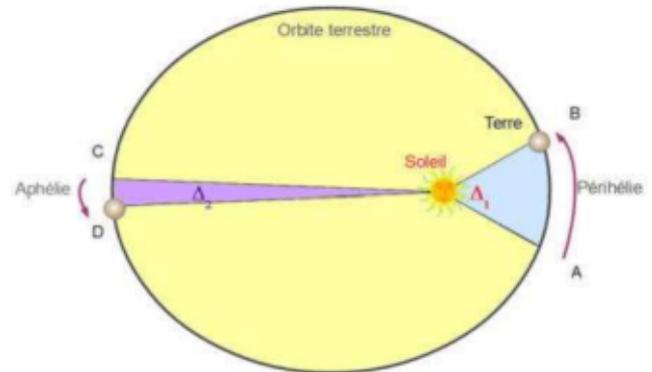
Aujourd'hui, chaque journée dure-t-elle 24 heures ?

La durée du jour est définie par le temps séparant deux passages du centre du soleil au méridien du lieu, ou deux passages du centre du soleil « plein sud ». En position 1 sur le schéma, le soleil est au sud. En position 2, la terre a tourné sur elle-même de 360 degrés, soit un tour complet. Mais le soleil n'est pas encore au sud... car la terre a poursuivi sa rotation autour du soleil. Il faut attendre qu'elle soit parvenue en position 3 pour que le soleil soit plein sud. C'est ce temps-là qu'on appelle le jour solaire, le temps pour la terre de se déplacer de 1 en 3 : sa durée moyenne est de 24 heures.

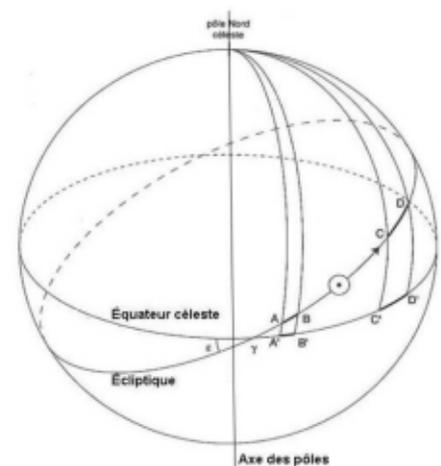


Une durée moyenne ? En effet, la durée du jour solaire vrai varie entre 23 h 59 min 39 s et 24 h 00 min 30 s, et la durée de 24 heures n'est qu'une durée moyenne du jour. C'est cette durée moyenne de 24 heures qu'affichent nos montres.

La première raison de cet écart entre le jour solaire vrai et le jour moyen est que la terre, dans sa course d'un an autour du soleil, ne décrit pas un cercle, mais une ellipse. La seconde loi de Kepler dit que la terre met le même temps pour aller de A en B, que pour aller de C en D. Mais dans ce même temps, la terre a parcouru beaucoup plus de chemin de A en B que de C en D. En conséquence, dans sa rotation journalière sur elle-même, elle doit tourner un peu plus pour rattraper le soleil « plein sud », et donc un peu plus longtemps aussi pour retrouver ce sud. Le jour est plus long. C'est la composante de la loi des aires de Kepler.



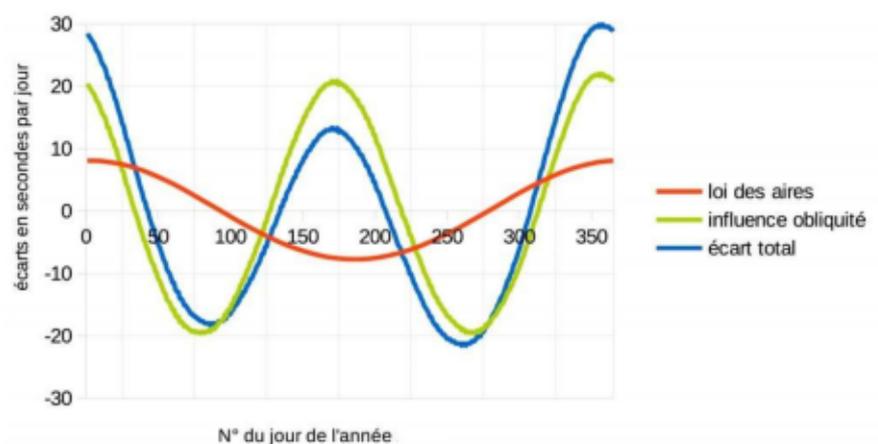
Une autre raison de cet écart est que l'axe pôle nord-pôle sud de la terre, autour duquel elle est en rotation, est incliné. Vu depuis la terre, en une année, le soleil ne circule pas sur l'équateur céleste qui est perpendiculaire à l'axe des pôles, mais le long de l'écliptique qui est incliné par rapport à l'axe des pôles. Le soleil se déplace sur cet écliptique d'un degré par jour environ. Le trajet de C en D est plus long que le trajet de A en B, et le soleil met donc plus de temps pour le parcourir. Le jour est plus long, c'est l'influence de l'obliquité de l'axe de la terre sur son orbite.



Au maximum, ces deux causes cumulées ne provoquent qu'une différence de moins de 30 secondes par jour par rapport à une durée moyenne de 24 heures.

Durée du jour solaire en 1998

11 février	24 heures exactement
26 mars	24 heures - 18,1 secondes
14 mai	24 heures exactement
19 juin	24 heures + 13,1 secondes
26 juillet	24 heures exactement
16 septembre	24 heures - 21,3 secondes
3 novembre	24 heures exactement
22 décembre	24 heures + 29,9 secondes



La durée du jour est de 24 heures quatre fois par an seulement.

Ces durées ne varient que très légèrement sur une période de quelques années, mais significativement sur des périodes plus longues. Rendez-vous dans 100.000 ans, la durée du jour aura changé, les dates également !

Nous reproduisons ici le discours de Madame FALCO du 17 juin 2017 à l'école d'ASPACH.

## Discours de Mme FALCO, 17 juin 2017

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'être présents si nombreux et un merci particulier à Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH, et son Conseil Municipal, Mme MAURER, Directrice de l'école et son corps enseignant et vous, chers enfants, qui font la gloire de cette école si chère au coeur de Bébert. Bébert que vous connaissez plus sous le nom d'Albert FALCO et de qui je vais vous parler, rappelant sa carrière de grand marin plongeur. Nous avons eu beaucoup d'échanges avec les enfants depuis deux jours et leurs questions m'ont mise à nu !

BEBERT,

Toujours en partance, jamais en place et pourtant si présent !

Entraîné dans sa plus tendre jeunesse par une vocation irrésistible, le jeune FALCO entrera dans une noble carrière maritime. Dès son âge de mousse il a respiré l'atmosphère qui développe la délicatesse du coeur : l'amitié.

Le hasard, qui sert souvent ceux qui le méritent, devait orienter définitivement son existence. Sa rencontre avec Georges BEUCHAT, dont la fille Dominique est parmi nous ce soir, a été le fil conducteur de toutes ces aventures marines. Il était à la fois un ami, un grand frère et un père de substitution.

En 1952 le Commandant COUSTEAU cherche des plongeurs bénévoles pour une mission archéologique. Alors qu'il se trouve en Corse, Bébert rentre illico à Marseille et rencontre le Commandant. Il passe un test d'essai, débouche la suceuse par 40 mètres de fond et effectue cette réparation avec succès. Il apprendra que Jacques Yves COUSTEAU n'ordonne jamais, il persuade, use de son charisme pour faire découvrir un monde inconnu, repousse les limites, les siennes et celles du matériel. [Suite à cet essai concluant, c'est dans le monde entier que Bébert accompagnera le Commandant : ] Argentine, Antarctique, mers tropicales ou icebergs, orques ou hippocampes, il ne se lasse jamais.

Il réalise qu'avec l'équipe ils sont des pionniers, des vrais. Ils testent des soucoupes sous-marines, construisent des maisons sous la mer, imaginent la vie sous-marine comme d'autres rêveront plus tard d'une vie sur la Lune. Tels GAGARINE, ARMSTRONG, ALDRIN, trois noms qui resteront liés à jamais à la découverte de l'inconnu, à l'espace, à la Lune. Plus près de nous : la mer.

La mer palpable, tout aussi mystérieuse. Cette mer, Bébert nous l'a fait découvrir, nous l'a fait connaître, complice de la faune et de la flore sous-marines. Il y a la vie passionnante et passionnée du premier plongeur au monde, la vie d'Albert FALCO, le GAGARINE DE LA MER comme l'a surnommé un journaliste un jour.

Auguste PICARD disait : « L'exploration est le sport du savant ». A force de regarder la mer par le calme et par les tempêtes, par le chaud et par le froid, de jour et de nuit, il a fini par entendre et comprendre son langage. Quand on a appris à connaître les difficultés des opérations à la mer, trop souvent troublées par le tangage et le roulis, on ne peut se défendre d'une véritable admiration pour les résultats obtenus.

Bébert ne laisse à nul autre le rôle du cobaye. Premier océanaute à vivre dans une sphère, fallait-il avoir le courage moral et l'audace physique de confier sa vie à une structure d'acier. Il rêve son existence autant qu'il la vit, enclin à des folies raisonnables, rêveur conquérant de la mer pour la science, le plaisir des sens, la noblesse de son destin.

Les héros authentiques détestent se vanter. Tu dédaignais de regarder la gloire. Tu étais d'une désarmante modestie.

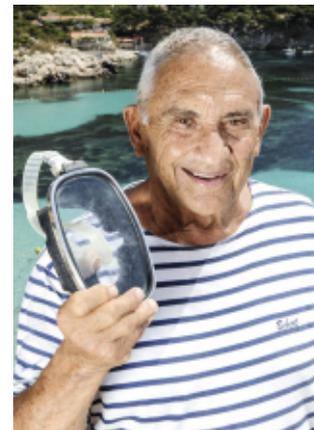
L'important c'était l'équipe qui faisait bloc derrière la silhouette du Commandant COUSTEAU. Tu aimais à prononcer le mot DEVOIR avec conviction. Tu étais inflexible et sans indulgence sur un point : l'honnêteté, qu'elle soit professionnelle ou humaine. Tu exigeais la rigueur dans la prise de mesures, la rédaction des comptes rendus d'essais, des travaux, des expériences. La persévérance ne laissait pas de place à « l'à peu près ». Le bon sens, la prudence sans vaine inquiétude, la minutie et le souci d'être responsable marquent ta personnalité. Un exemple à méditer que celui de FALCO, l'homme le plus modeste qui avait une influence bénéfique sur les autres.



JYC et FALCO ont longtemps vécu côte à côte, imprégnés du même idéal. Bébert était d'une fidélité absolue, totale, envers JYC. Jusqu'à la fin de sa vie il se considéra comme l'exécuteur de ses volontés. Il a toujours eu l'amour de la vie et de bonne heure l'envie de mener une vie utile et intéressante. Il a pu se tromper, il a pu être trompé, mais ses intentions ont toujours été droites et dirigées vers un idéal absolu, et ses pensées, ses paroles toujours en accord avec ses actes, sans artifice, sans masque. Sans masque, peut-être pas toujours !...

C'était un homme de bien dont la mémoire ne peut que grandir.

Le jeudi 20 septembre 1984, Jacques Yves COUSTEAU lui confie le rôle puissant de Capitaine, celui qui domine les hommes et la mer. Bébert appréhende la lourde tâche qui lui incombe et le confesse à JYC qui lui répond : « Ne soyez pas modeste ; vous êtes un des seuls en qui j'ai confiance et je dors tranquille quand vous êtes à bord ». Bébert répond : « Mais Commandant, je ne dors plus beaucoup » et en guise de réconfort JYC réplique : « ça peut-être ! Mais c'est votre problème ».



Alors s'installe un accord muet entre le Capitaine et les hommes liés par la notion de sauvegarde. Bébert incarne la passion et la raison entrelacées. C'est d'abord grâce à sa volonté, son jugement, son savoir qu'il a su conduire la destinée d'un équipage ; lui debout sur sa passerelle, enveloppé de rafales et d'embruns, sent vibrer dans son âme l'émotion de tous. Ensemble ils ont couru et partagé mille dangers, ensemble ils sont revenus au pays. Les sentiments de fraternelle solidarité cimentent leurs volontés et leurs forces.

On ne peut pas passer à côté des constats d'Albert et de son combat sur l'épuisement des ressources marines. L'imprévoyance des hommes a tari cette richesse par la plus folle concurrence des intérêts. Ils exploitent avec peu de sagesse une ressource précieuse en tuant sans distinction mâles et femelles en reproduction, jeunes et vieux. Certains amateurs ont tué la dernière liche, le dernier mérrou, la dernière cigale pour le singulier plaisir de faire un massacre facile, sans gloire et sans excuse, pour une photo.

Une société saine glorifie la reproduction des êtres et Bébert était de ces défenseurs des aires marines protégées qui sont un exemple de prospérité. Il disait : « Là on ne touche pas le capital et on ne puise que les intérêts à l'extérieur de la zone ».

A l'heure de la retraite, lorsque sur son bateau, entouré de compagnons résolus, il contemple la tâche accomplie, il se sent plus fier de sa vie. Mais aujourd'hui, devant la misère innommable de ce navire couvert de rouille, vous autres marins vous savez que les bateaux ont une âme. Bébert a retenu ses sanglots d'enfant.

Si vous voulez rencontrer Albert, vous le trouverez à l'intersection des quatre points cardinaux :

- ASPACH
- SORMIOU, le berceau de ses souvenirs
- LA MER
- et l'ETERNITE.

Je vous remercie.

Maryvonne FALCO



## Gastronomie...

De septembre à octobre, c'est la période des vendanges en Alsace.

Les raisins destinés aux Crémants sont récoltés les premiers.

Pour que le raisin arrive à un stade idéal de maturité, il aura fallu le laisser se reposer, de la fin novembre jusqu'au mois de mars.

Avec l'arrivée du printemps, la sève monte lentement dans la plante.

Les bourgeons se forment puis les feuilles se développent.

Autour du mois de juin, c'est la floraison, puis la nouaison - où les petites baies apparaissent. Les raisins vont alors progressivement augmenter de volume.



### QUELQUES CHIFFRES

Le vignoble alsacien, c'est un peu plus de 15 000 hectares de vignes pour 150 millions de bouteilles, dont 90% de vins blancs.

L'Alsace compte environ 4200 viticulteurs.

Un quart de la production totale est consacrée au Crémant, alors que cette dernière était confidentielle au début des années 80 !

### LES 7 CÉPAGES ALSACIENS

#### Le Gewurztraminer :

La robe est intense, jaune avec de légers reflets dorés.

Ce cépage pousse sur des sols calcaires, granitiques et argilo-sableux, bénéficiant d'une bonne exposition.

#### Le Pinot Blanc :

On le consomme, à tort, assez peu souvent pour lui-même. Il reste principalement planté pour la fabrication du Crémant.

D'une grande résistance au froid, ce cépage convient aux sols profonds, qu'ils soient pierreux ou non.

#### Le Pinot Gris :

Agréable et facile à boire, il a connu une forte progression de surface plantée depuis 20 ans.

Ce cépage est adapté aux terroirs calcaires assez profonds, relativement secs et bien exposés.

#### Le Pinot Noir :

La robe du Pinot Noir est d'un rouge soutenu. Son arôme est léger, frais et fruité.

Habitué des terroirs argilo-calcaires, ce cépage est adapté aux zones tempérées et nécessite des conditions particulières si l'on veut en faire un vin puissant.

#### Le Muscat :

Fruité, il reste un cépage délaissé et le plus dur à réussir selon les années.

D'une grande sensibilité aux aléas climatiques, la production du Muscat est irrégulière et explique la rareté de cette variété.

#### Le Sylvaner :

En 40 ans, sa production a été divisée par trois en Alsace.

Ce cépage est adapté aux terrains légers, sablonneux et caillouteux et craint les gels hivernaux et printanniers.

#### Le Riesling :

Le cépage roi en Alsace et aussi l'un des plus "nobles". Sec, minéral et à l'image de son terroir, il est un grand vin de gastronomie.

Le Riesling est coutumier des sols peu riches voire même caillouteux mais nécessite une exposition favorable. Il est le cépage le plus tardif des variétés alsaciennes.

La plupart des vins d'Alsace sont désignés par leur cépage c'est-à-dire par la variété des raisins utilisés, ce qui est peu habituel en France.

## Amicale des Donneurs de Sang d'Aspach

Présidente : Mme Patricia OTTIE (03 89 40 22 20)



Le premier week end de septembre a été un week end chargé pour l'amicale des donneurs de sang.

Tout d'abord, le vendredi 1er septembre a eu lieu notre collecte de sang de la rentrée. Après un bel été, les donneurs de sang sont venus en nombre. Ils étaient 91 à se déplacer (chiffre record pour notre association déjà atteint une fois). Ils se sont vu offrir un repas et un cadeau comme à chaque collecte. Cette fois-ci ils se sont régalés en mangeant de bonnes échines grillées au barbecue accompagnées de crudités et de chips. Une nouvelle fois, nous les remercions tous au nom de l'amicale et surtout des malades, car nous savons à quel point les besoins en sang sont importants.

Le dimanche 3 septembre, nous avons organisé un repas pour les anciens combattants du sous-groupe d'Altkirch. C'est la section d'Aspach qui a accueilli les anciens combattants d'une vingtaine de sections du sous-groupe d'Altkirch pour son assemblée générale annuelle. Ils étaient au nombre de 110 à venir se régaler autour d'un menu entièrement concocté par l'Amicale.

Je tiens à remercier toutes les personnes présentes et tous les membres du comité qui se sont démenés pour la réussite de ces deux événements.

Plus récemment, le dimanche 15 octobre, a eu lieu notre traditionnel repas choucroute. Nous nous sommes réjouis de vous voir et avons passé un agréable moment avec vous.

L'année se terminera, pour l'amicale, avec notre dernière collecte qui aura lieu le **vendredi 24 novembre de 16h30 à 19h30** à la salle polyvalente.

Ce « Tout Aspach » étant le dernier de l'année, voici quelques dates à retenir pour **2018** concernant notre amicale :

Collectes (de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente) :

- Vendredi 2 février
- Vendredi 18 mai
- Vendredi 31 août
- Vendredi 23 novembre

La vente de brioches se déroulera le samedi 17 mars. Nous passerons dans vos foyers à partir de 10h00.

Le repas choucroute aura lieu le dimanche 21 octobre.

Nous comptons sur vous afin de soutenir notre association

à vos  
agendas

## Amicale Pêche et Loisirs d'Aspach

Président : M. Joël KLEIBER (03 89 07 59 43)



L'amicale de pêche d'Aspach vous invite le dimanche 19 novembre, à partir de midi, à son repas carpes frites qui se tiendra à la salle polyvalente.



## Association de Gestion de la Salle polyvalente d'Aspach

**Président : M. Michel Schober (03 89 40 04 82)**

Après des vacances bien méritées, les membres du comité de l'AGS se sont remis au travail. Ils se retrouveront le lundi 23 octobre à la salle polyvalente pour un grand nettoyage et quelques travaux. Merci à tous les utilisateurs qui prennent soin de bien nettoyer tous les locaux à la fin de la location.

Le travail du comité continue avec la préparation de notre marché de Noël qui se tiendra

### **SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2017**

Ce sera déjà notre huitième édition et nous espérons qu'elle connaîtra encore un beau succès. Comme tous les ans, de nombreux exposants très différents les uns des autres vous donnent rendez-vous à la salle. Vous y trouverez de nombreuses idées cadeaux et pourrez prendre le temps d'une rencontre conviviale avec vos amis et connaissances autour d'un vin chaud, d'une pâtisserie ou d'un repas. Cette année, de nouveaux exposants sont inscrits et nous nous réjouissons de voir leurs productions... Il reste encore quelques places, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Depuis quelques années, nous vous proposons de participer au TÉLÉTHON. Cette année, vous pourrez acheter une pièce d'un tableau et dimanche soir, nous aurons la joie de découvrir une œuvre réalisée par une personne que vous connaissez bien dont le nom sera dévoilé à ce moment-là. Vous pourrez bien entendu déposer vos dons dans l'urne.

Dimanche midi nous vous invitons à vous retrouver autour de notre repas :

boeuf bourguignon – spaëtzle au prix de 10,- €

Comme d'habitude vous pourrez également acheter votre sapin - issu d'une production locale. Des feuilles vous parviendront courant novembre, elles vous permettront de passer commande pour votre sapin et de vous inscrire pour le repas.

Et comme toujours, nous faisons appel à toutes les pâtissières et tous les pâtissiers du village pour achalander notre stand.

Nous vous attendons nombreux le

### **SAMEDI 9 DÉCEMBRE DE 16h à 20h et le DIMANCHE 10 DÉCEMBRE de 10h à 17h**

Venez nombreux et n'hésitez pas à convier vos familles et vos amis à ce rendez-vous.

Votre participation sera pour les exposants et pour nous un encouragement et une marque de soutien.

Nous vous rappelons que vous pouvez louer la salle pour vos fêtes de familles (dimanche midi) ou pour un apéritif de mariage en vous adressant à :

**Mme Kleiber Évelyne au 03 89 40 68 72**



## Pétanque

**Responsable : M. SEMPROLI**

## Cercle Sainte Cécile d'Aspach

Président : M. Fabien ITTY (03 89 40 08 73)

Bonjour à tous,

Comme toutes les associations, le Cercle Sainte Cécile a repris l'ensemble de ses activités, répétitions de théâtre et de chorale, apprentissage de l'alsacien par le théâtre pour les enfants.

La chorale prépare sa traditionnelle veillée de Noël, à laquelle nous vous convions dès maintenant. Celle-ci se déroulera **vendredi 22 décembre**, à 20h en l'église Saint Morand à Altkirch, et nous nous réjouissons par avance de vous retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive !

Nous préparons également activement notre prochaine pièce en alsacien. Nous vous emmènerons cette année à Strasbourg, dans l'appartement luxueux d'Hyppolite Lacour, député européen. Ce « malheureux » responsable politique se retrouvera empêtré dans une histoire de mœurs dont il aura bien du mal à se sortir sans dommages ! « d'Affär met de Rosarote Veste », de Raymond Weissenburger, nous emportera, de rebondissement en rebondissement, vers un dénouement aussi surprenant que croustillant !

Les représentations auront lieu entre le 13 et le 28 janvier 2018, et nous sommes très impatients de vous présenter cette pièce particulièrement enlevée et savoureuse !

A très bientôt, bien cordialement,  
Fabien Itty



## AS Aspach - Tagolsheim

Président : M. François METZGER (06 36 36 85 25)

Bonjour,

Les matchs du FC Aspach viennent de démarrer depuis le 15 aout pour les équipes 1 et 2.

Ecole de foot le mercredi après midi.

La marche populaire (38ème) aura lieu le 21 janvier 2018.

Nous sommes à la recherche de joueurs vétérans pour créer une équipe tel. à M. METZGER François au 06 36 36 85 25.

Nous passerons dans les foyers le 25 novembre pour proposer notre calendrier.

Cordialement

Metzger François

President

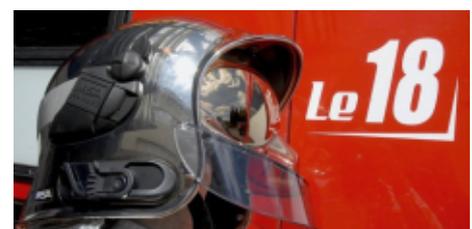


## Amicale des Sapeurs Pompiers

Comme chaque année, les Sapeurs pompiers s'apprêtent à vendre leur traditionnel calendrier.

Comme l'année passée et en accord avec l'amicale des sapeurs pompiers de Aspach, c'est l'amicale des sapeurs pompiers de Carspach qui interviendra sur votre commune.

La date fixée pour la vente des calendriers est le **samedi 18 novembre 2017**.





## Conseil de Fabrique d'Aspach

**Présidente : Mme Evelyne KLEIBER (03 89 40 68 72)**

En cette période de rentrée, le Conseil de Fabrique reprend également ses activités. Notre quête à domicile pour le chauffage de l'église a eu lieu le samedi 7 octobre. 16 personnes ont parcouru le village pour récolter vos dons. Nous tenons à les remercier pour cette aide. Un grand merci également à vous tous qui les avez accueillis avec le sourire et à tous les généreux donateurs. Grâce à vous notre église pourra être bien chauffée et bien entretenue.

Pour faciliter la circulation, le conseil de fabrique a fait raccourcir les bancs du côté de la chaire. Les travaux ont été confiés aux établissements ENDERLIN de St Bernard.

L'an dernier à cette époque, nous vous avons lancé un appel pour étoffer l'équipe de nettoyage. Actuellement une équipe de 10 personnes assure le roulement pour nettoyer régulièrement l'église.

Je voudrais, au nom du Conseil de Fabrique, les remercier pour leur travail précieux.

Avoir une église bien entretenue, fleurie et chauffée est bien agréable pour tout le monde, que l'on soit pratiquant régulier ou occasionnel ou tout simplement habitant du village. Notre église fait partie de notre patrimoine.

Comme d'habitude, nous vous inviterons au repas paroissial le DIMANCHE 11 FÉVRIER 2017, notre marché aux puces est prévu le DIMANCHE 13 MAI 2018.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous vous souhaitons de bien profiter de ces belles journées d'automne.



## Badminton

**Président : M. Gilles CLAUDE (06 77 28 99 63)**

Les cours de badminton ont repris début septembre à la salle polyvalente mais cette année encadrée par la toute nouvelle association CASBA (Club et Association Sportive de Badminton d'Aspach). Nous sommes affiliés à la fédération nationale de badminton.

Président :	Gilles Claude	06.77.28.99.63
Vice Président :	Damien St Martin	
Secrétaire :	Nathalie Noël	06.18.11.39.41
Trésorière :	Marine Rocher	
Assesseur :	Cathy Schlienger	
Assesseur :	Quentin Heinrich	
Assesseur :	Denis Noël	
Assesseur :	Raphaël Barbosa	

Entraînement enfant : Jeudi 18H à 19H  
Entraînements adulte : Lundi-Jeudi 19H à 21H.

Nous vous invitons à notre 1er loto qui aura lieu le **5 novembre** avec de très beaux lots à gagner.



# Association Sportive Culture Loisirs d'Aspach

ASCLA

Présidente : Mme Sabine SCHNEBELEN (03 89 07 41 80)

## Randonnées :

L'ASCLA organise une randonnée chaque mois sous la conduite de son guide Michel Schillinger.

*Prochaine sortie :*

19 novembre : Wildenstein - BatterieKopf - Rothenbachkopf

*Renseignements :*

M. Schillinger : 03 89 45 29 34



*Ci-dessus le groupe au sommet du Mont Mezenc lors de la semaine passée en Haute-Loire*

## Astronomie :

Nous nous réunissons tous les vendredi soir à partir de 20 h à l'observatoire 1 rue Bellevue

*Renseignements :* <http://astroaspach.fr> ou JJ Ludwig au 03 89 40 62 79

*Pour la 3<sup>ème</sup> fois nous sommes partis une semaine dans un gîte situé dans le Brionnais.*

*Nous avons ainsi pu profiter d'un ciel sans pollution lumineuse proche ; à gauche la Lune se lève !*

*Voilà une image réalisée là-bas: un « filé d'étoiles », témoin de la rotation de la Terre autour de son axe*





## Union Nationale des Combattants d'Aspach

Président : M. François REICHLIN (03 89 40 91 45)

**Assemblée Générale du sous-groupe d'ALTKIRCH le 3 septembre 2017 à ASPACH**

C'est en présence d'une vingtaine de drapeaux que notre président Monsieur Alphonse MONNET ouvre le congrès de l'UNC à 9h au foyer Ste Cécile. Plusieurs élus y participent, notamment notre Maire Monsieur Fabien SCHOENIG, les officiels locaux et les responsables des associations patriotiques.

Notre avenir n'est pas très optimiste, le recrutement de nouveaux membres s'avère difficile. La situation des anciens combattants n'est guère brillante et notre relève en Algérie après le mois de juillet 1962 n'est toujours pas reconnue pour obtenir la carte du combattant.

« Où va la France ? » s'exclame notre président! « Notre fierté, notre honneur sont bafoués, la pauvreté et le terrorisme nous menacent. »

Pour clore la séance, Monsieur Jean-Paul METZGER est décoré de la médaille du mérite UNC en bronze pour services rendus.

Précédé par les petits alsaciens et les portes drapeaux, le cortège, sécurisé par la Brigade Verte, se rend à l'église pour la messe de 10h30, célébrée par Monsieur le Curé Michel DECK, rehaussée par la chorale.

Au monument aux morts, les responsables déposent 3 gerbes de fleurs et après la sonnerie aux morts, la fanfare des Hussards interprète la marseillaise.

Le drapeau du sous-groupe est confié à Monsieur Claude GUICHARD qui en aura la garde pour un an.

Le vin d'honneur est gracieusement offert par la commune et servi par les membres du conseil municipal.

Pour clore cette belle journée, un excellent repas concocté par les Donneurs de Sang nous attend à la salle polyvalente et ce n'est qu'en fin d'après-midi que nous nous sommes séparés.

Nos activités de fin d'année :

- Dimanche 15 octobre, pèlerinage UNC à THIERENBACH
- Lundi 16 octobre, commémoration du soldat inconnu d'AFN à MONTREUX-VIEUX
- Samedi 11 novembre à 18h30, armistice 1918 en l'église d'ASPACH
- Samedi 2 décembre Assemblée Générale de notre section à 14h00 à la salle polyvalente
- Mardi 5 décembre, commémoration des victimes d'AFN



## Comité des Fêtes

Présidente : Mme Frédérique EBY (06 20 60 16 29)

Bonjour à toutes et à tous

Nous vous donnons à nouveau rendez-vous cette année pour la Saint Martin le **28 octobre 2017**.

Au programme :

**Défilé aux lampions** à la suite de Saint Martin sur son Cheval

18h40, départ rue de la Croix Rouge jusqu'au bout de la rue de la Forêt où vous attendent trois chapiteaux où vous pourrez vous restaurer et un bûcher pour vous réchauffer.

La soirée sera animée par « Jean Animation »

au menu :

- **Klepfer** (Cervelas grillés aux oignons) ou
- **Bürabrotwurst** im Zewelaschweiß  
(Saucisses paysannes aux oignons) à 4€
- pour les enfants : ½ **klepfer** à 2,50€
- **Kerbsasuppa** (Soupe de potirons) à 1€
- le **kir de la Saint Martin** 1€50, nouveau, à découvrir !
- **Vin chaud** à 1€50

Venez nombreux profiter de cette belle soirée automnale !!

Notre belle fête demande beaucoup de manutention et de préparatifs c'est pourquoi nous nous permettons de lancer un **appel à toutes personnes de bonne volonté pour nous donner un petit coup de main**.

Si vous êtes motivés, vous pouvez m'appeler au 06 20 60 16 29.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 29 septembre 2017, nous avons eu le plaisir d'accueillir **2 nouveaux membres** : Alain Wolf et Anne-Catherine Ginther. Bienvenue à eux. Notre équipe s'agrandit et cela nous permet de continuer à vous proposer des moments festifs tout au long de l'année.

Cette année, nous aurons à nouveau le plaisir de nous rencontrer autour de la **galette des rois lors de la crémation des sapins le 6 janvier 2018**.

Nous organiserons aussi à nouveau un **loto et nouveauté** cette année une **chasse aux œufs**. Malheureusement, nous avons annulé l'après-midi contes pour cause de mauvais temps, mais ce n'est que partie remise pour le printemps. Nous tenons tout de même à remercier Patrick Coulon qui nous propose cette animation et cela gratuitement.

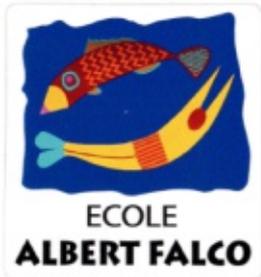
A bientôt pour des moments festifs

Frédérique EBY  
Présidente du comité des fêtes



à vos  
agendas





## Exposition Recycl'Art à l'école primaire

Après une année à travailler sur le thème du recyclage en sciences, les élèves de l'école primaire, de la PS au CM2, ont donné une seconde naissance à de nombreux objets destinés à la poubelle.



Ces œuvres d'art ont été exposées à la vue de tous, dans un musée éphémère, à l'occasion de la kermesse de l'école le vendredi 16 juin 2017. Ainsi, les visiteurs ont pu admirer des pingouins et papillons faits à partir de bouteilles en plastique, des autoportraits réalisés avec de la quincaillerie de récupération, des fresques en bouchons, des animaux marins...



Certaines de ces œuvres sont encore visibles à l'école ainsi que prochainement à la mairie.

## L'exposition recycl'art à l'école maternelle

Les visiteurs qui ont fait un détour à l'école maternelle, ce vendredi 16 juin, ont pu apprécier le travail réalisé par les élèves des deux classes tout au long de l'année...  
Ils ont été accueillis à l'extérieur, par un épouvantail réalisé par les élèves de Moyenne Section.



Dans le hall de l'école, des sculptures à la manière d'Alberto Giacometti côtoyaient des drôles de têtes en bidons, des animaux marins réalisés avec toutes sortes de matériaux et des instruments inspirés de la préhistoire !!



Les élèves de Grande Section ont pris plaisir à présenter leurs constructions géantes réalisées comme Jean Tinguely : elles tournent, bougent, font du bruit ou de la musique !!



Et puis, accrochées au mur, comme dans un musée, se trouvaient des compositions en capuchons ou bien peintes sur des palettes de récupération ainsi que des portraits originaux...





démo outillage par  
M. Francis  
BOURGOIN



recycl'art



Fête de la Saint Martin

Le prochain Tout  
Aspach paraîtra en  
février 2018.

